

## Notice d'utilisation

# GEPE

## Grille d'Évaluation de la Pertinence Écologique

*Outil d'appui aux services de l'Etat et aux opérateurs de SNCRR permettant de clarifier  
les exigences écologiques attendues dans les projets de compensation par l'offre.*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>1. MODALITÉS DE RÉPONSES</b>	<b>3</b>
1.1 ZONES DE TEXTE	3
1.2 MENUS DÉROULANTS	3
1.3 TABLEAUX	3
1.4 CASES À COCHER	3
<b>2. AVIS</b>	<b>4</b>
2.1 LES AVIS	4
2.2 AVIS AUTOMATISÉS	4
2.3 AVIS NON-AUTOMATISÉS	4
<b>3. BIEN REMPLIR LA GEPE</b>	<b>5</b>
3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
3.2 COMPLÉMENTS AUX QUESTIONS POSÉES	5
<b>4. FONCTIONNEMENT DE LA GEPE</b>	<b>6</b>
4.1 AFFICHAGE AUTOMATIQUE	6
4.3 REMISE À ZÉRO DE L'OUTIL	7
<b>5. FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>7</b>
5.1 FEUILLE LISEZ-MOI	7
5.2 FEUILLE BILAN_AVIS	7
5.3 FEUILLE RESSOURCES	8
5.4 FEUILLE GLOSSAIRE	8

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Les **Sites Naturels de Compensation et de Renaturation (SNCRR)**, tout comme les projets de compensation à la demande, visent à produire sur un site des gains écologiques en utilisant des techniques de restauration écologique visant **des espèces et/ou des habitats**. Un projet de SNCRR ou de compensation est donc **un projet de restauration écologique** qui doit être évalué « sur le papier » lors de la procédure d'agrément (pour un SNCRR) ou d'instruction (pour un projet de compensation à la demande).

Or un projet de restauration écologique peut avoir des résultats variables même lorsqu'il a été bien conçu. **Il existe cependant des facteurs aggravant le risque d'échec, identifiables dès l'étape de conception du projet**. En outre, si la notion de « succès » est très discutée en écologie de la restauration, **sur le plan réglementaire** il est nécessaire d'avoir des **critères de succès prédéfinis, mesurables et partagés**.

Dans ce contexte, l'équipe **LESSEM d'INRAE** a développé une **Grille d'Évaluation de la Pertinence Écologique** des projets de SNCRR (**GEPE**). Il s'agit d'un outil d'appui aux politiques publiques permettant de cadrer les exigences écologiques des services instructeurs concernant les projets de SNCRR. La grille s'appuie sur des travaux de synthèse et des retours d'expérience en écologie scientifique. Il s'agit d'un outil complémentaire au Guide pour l'élaboration d'un site naturel de compensation, qui vient en appui à l'évaluation des projets **dans le cadre des demandes d'agrément Site Naturel de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCRR)**.

## POUR QUI?

La GEPE est destinée :

- 1) aux **structures porteuses de projets de SNCRR** pour leur permettre d'évaluer par elles-mêmes la pertinence écologique de leur projet à toutes les étapes de son élaboration
- 2) aux **services instructeurs de l'État**, comme trame d'évaluation des projets de SNCRR déposés

## CONTENU

La GEPE est divisée en **34 questions** permettant de s'assurer que les **principaux facteurs d'échec** connus des projets de restauration écologique ont été **traités lors de la conception du projet** de SNCRR et que les porteurs de projets seront bien **en mesure de démontrer le succès** de leur projet. Ces questions permettent également de s'assurer que certaines erreurs majeures, telles que la destruction de biodiversité présente sur le site avant mise en œuvre du projet, ont bien été évitées. A chaque question est associée une **modalité de réponse** qui conduira à rendre, pour la question, **un avis**. Cet avis peut être Favorable, Vigilance, Danger et dans quelques cas, Réhibitoire. Afin de justifier la modalité de réponse retenue, **des indicateurs, des ressources, des définitions ou encore une description des attentes** est fournie pour chaque question. **Il est normal qu'un dossier comporte un certain nombre de points de vigilance**.

Le tableur comprend 6 feuilles : INTRODUCTION, LISEZ-MOI, EVALUATION, BILAN\_AVIS, RESSOURCES et GLOSSAIRE.

La feuille **INTRODUCTION** explique le fonctionnement général de la grille. La feuille **LISEZ-MOI** est un extrait de la notice de la GEPE et accompagne le remplissage de la grille. La feuille **EVALUATION** est la feuille à remplir lors de l'évaluation d'un dossier en répondant à 34 questions. La feuille **BILAN\_AVIS** offre un aperçu global des avis rendus à l'issue du questionnaire. La feuille **RESSOURCES** apporte une liste non exhaustive de documents/guides/méthodes mobilisables. Enfin, la feuille **GLOSSAIRE** regroupe les définitions des principaux termes utilisés dans la GEPE.

*Pour toute question, remarque ou accompagnement à l'utilisation de la GEPE, n'hésitez pas à contacter Stéphanie GAUCHERAND ([stephanie.gaucherand@inrae.fr](mailto:stephanie.gaucherand@inrae.fr)) ou Caroline JAUGEY ([caroline.jaugey@inrae.fr](mailto:caroline.jaugey@inrae.fr)) qui sont en charge du projet.*

(1) CGDD (2023). *Guide pour l'élaboration d'un site naturel de compensation* Ministères Aménagement du Territoire Transition Écologique.

<https://www.ecologie.gouv.fr/>

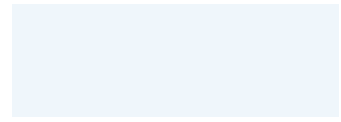
# 1 MODALITÉS DE RÉPONSES

## 1.1 ZONES DE TEXTE

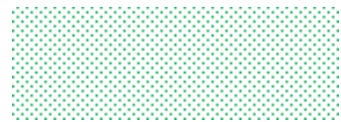
Les encadrés colorés indiquent des zones de réponse libre.

Ils sont d'une **couleur différente selon le type d'acteur qui complète la GEPE** : de couleur unie bleue pour les opérateurs de SNCRR et en pointillés verts pour les services instructeurs.

Ils permettent d'ajouter des commentaires.



← Encadré uni bleu pour les commentaires des opérateurs de SNCRR

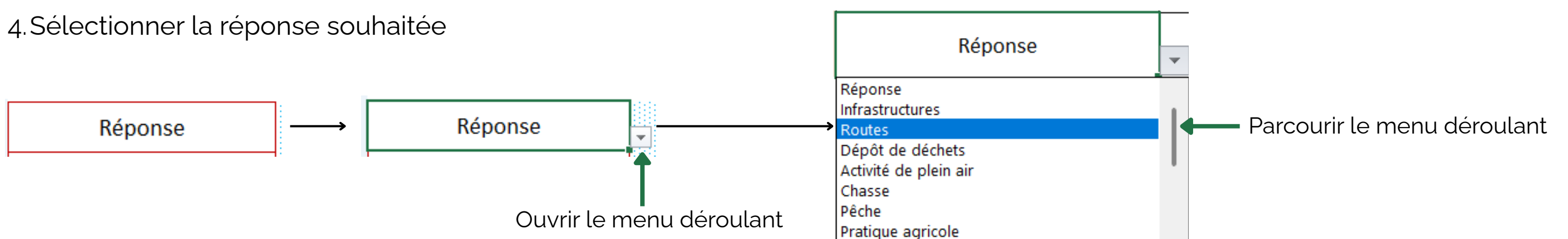


← Encadré en pointillés verts pour les commentaires des services instructeurs

## 1.2 MENUS DÉROULANTS

Les menus déroulants sont identifiés par un **encadré rouge autour de la cellule**.

1. Sélectionner la cellule
2. Ouvrir le menu déroulant en cliquant sur l'icône "flèche" en bas à droite de la cellule
3. Parcourir le menu déroulant à l'aide de la barre de défilement
4. Sélectionner la réponse souhaitée



**!** Lors de l'ouverture du menu déroulant, l'ensemble des réponses n'est pas toujours visible. *Il est nécessaire de faire défiler les réponses à l'aide de la barre de défilement* comme expliqué précédemment.

## 1.3 TABLEAUX

Certains tableaux contiennent des cellules avec des menus déroulants. Dans ce cas, les cellules sont encadrées en rouge. (Voir 1.2)

Dans d'autres cas, les tableaux sont à remplir librement. Dans ce cas, les cellules sont encadrées en noir.

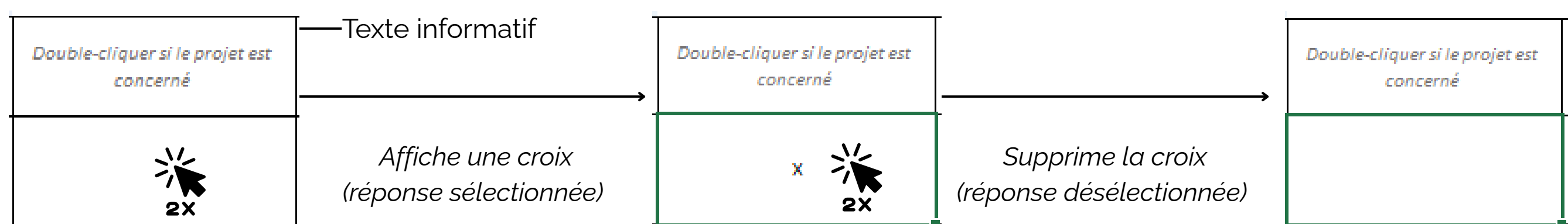
Dans l'exemple ci-dessous, le tableau est à réponse libre, excepté pour la dernière ligne qui est une cellule automatisée (identifiée par un fond gris).

<b>Espèces</b>		← Cellule à réponse libre
<b>Cortèges</b>		
<b>Fonctions</b>		
<b>Habitats</b>		
<b>Total</b>	0	← Cellule automatisée

## 1.4 CASES À COCHER

Les cases à cocher sont précisées par un **texte informatif**.

1. Double-cliquer dans la cellule pour afficher une croix.
2. Double-cliquer sur la croix pour annuler une réponse. La croix disparaît automatiquement.



**!** Lors de l'ouverture du tableur, si le message **"RISQUE DE SÉCURITE: Microsoft a bloqué l'exécution des macros car la source de ce fichier n'est pas appropriée"** s'affiche, l'option "double-clic" n'est pas fonctionnelle. Dans ce cas, l'utilisateur/utilisatrice devra ajouter manuellement un X dans la cellule pour sélectionner une réponse et la supprimer manuellement pour l'annuler.

## 2. AVIS

### 2.1 LES AVIS

Sur la base des éléments apportés par le dossier et selon la modalité de réponse choisie, un avis est donné pour chaque question. 4 avis sont possibles :

#### Favorable

Un avis « **Favorable** » est donné lorsque la réponse est suffisante pour garantir la pertinence écologique du projet sur le critère considéré. Cet avis n'appelle aucune modification ou complément de la part du porteur de projet.

#### Vigilance

Un avis « **Vigilance** » est donné lorsque la réponse présente un risque significatif. Cet avis appelle une attention particulière de la part du porteur de projet et du services instructeur soit au moment du dépôt du dossier (demande de garanties supplémentaires) soit lors de la mise en œuvre du projet. **Il est normal qu'un projet comporte des points de vigilance.** Ces points pourront faire l'objet d'échanges approfondis entre services instructeurs et opérateur pour s'assurer de la réussite du projet de SNCRR.

#### Danger

Un avis « **Danger** » est donné lorsque la réponse présente un risque majeur. Cet avis appelle à une révision profonde du dossier sur le point soulevé.

#### Rédhibitoire

Un avis « **Rédhibitoire** » est donné lorsque le dossier présente un risque majeur sur un ou plusieurs points cruciaux (seules 7 questions peuvent entraîner un avis rédhibitoire). Cet avis suggère un refus d'agrément et la nécessité d'une révision complète du dossier.

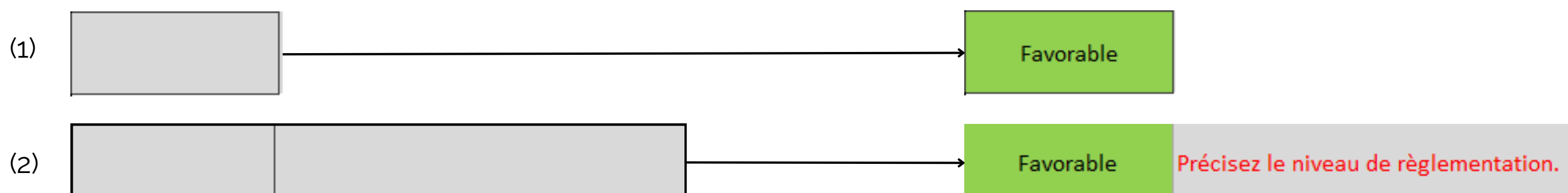
### 2.2 AVIS AUTOMATISÉS

Les avis automatisés apparaissent dans des cases à **fond gris**. Il s'agit de cases dans lesquelles un avis s'affiche automatiquement en fonction des réponses sélectionnées dans les menus déroulants. Le lien entre la réponse et l'avis est basé sur les retours d'expériences d'autres projets de compensation.

Ils représentent une opportunité pour les utilisateurs de réaliser l'évaluation du dossier de façon plus simple et plus rapide.

Ils sont présents pour accompagner les utilisateurs et les orienter mais peuvent être complétés par un avis manuel de leur part.

Les avis automatisés peuvent se présenter sous la forme d'une cellule isolée (1) ou accompagnée d'un avis supplémentaire (2).

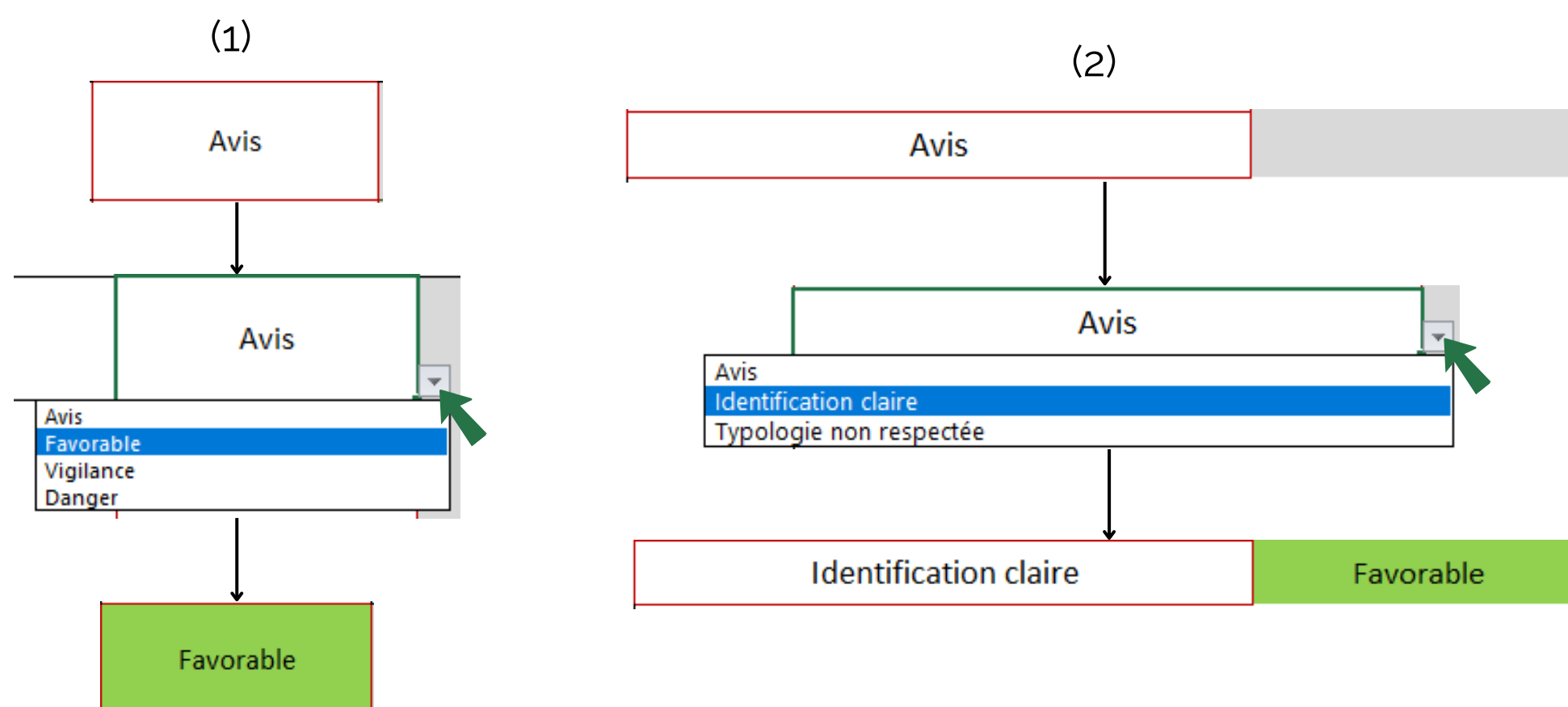


### 2.3 AVIS NON-AUTOMATISÉS

Les avis non-automatisés sont à entrer dans les **cellules encadrées en rouge contenant le mot "Avis"**.

Ils se présentent sous la forme d'une liste déroulante (pour l'utilisation, voir 1.2.) pouvant contenir :

- Soit un des 4 avis possibles : Favorable, Vigilance, Danger et Rédhibitoire (1)
- Soit une précision se traduisant par un avis automatisé (2)



### 3. BIEN REMPLIR LA GEPE

#### 3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le tableau intitulé "Acteurs impliqués" permet de regrouper les informations relatives aux différentes personnes en charge de remplir la GEPE.

1.1 Acteurs impliqués	
Opérateur de SNCRR	← Nom et prénom de l'opérateur de SNCRR
Bureau d'étude	← Nom du bureau d'étude mandaté
Service instructeur (DREAL, DTT...)	← Nom du service instructeur
Documents associés (version du dossier de demande d'agrément, études naturalistes...)	← Ensemble des documents utilisés pour remplir la GEPE

Le tableau intitulé "Évaluation du dossier" permet un suivi et une traçabilité des différentes étapes qui précèdent l'évaluation finale du dossier.

1.2 Utilisation de la GEPE			
Date d'utilisation	Fonction de l'utilisateur.ice (service instructeur, bureau d'étude, etc.)	Nom de l'utilisateur.ice	Contact de l'utilisateur.ice
↑ Date à laquelle la GEPE a été remplie	↑ Fonction de la personne ayant rempli la GEPE	↑ Nom et prénom de la personne ayant rempli la GEPE	↑ Contacts mail et/ou téléphone de la personne

#### 3.2 COMPLÉMENTS AUX QUESTIONS POSÉES

Chaque question est complétée par des éléments fournis pour faciliter la construction de l'argumentaire justifiant l'avis rendu :

- Une définition des notions abordées
- Une/des consigne(s)
- Une description approfondie des attentes
- Des informations supplémentaires en lien avec la thématique abordée
- Une explication des modalités de danger attribuées
- Une liste non-exhaustive d'indicateurs permettant de choisir une modalité de réponse
- Une liste d'exemples et/ou de ressources

<b>10. Les espèces/habitats ciblés sont-ils représentés au sein du périmètre élargi* ?</b>	← Numéro et intitulé de la question
La notion de périmètre élargi dépend des espèces et habitats ciblés. (Par exemple, pour une zone humide, il s'agit du bassin versant de la zone humide, pour une espèce elle est basée sur sa capacité de dispersion)	← Définition de la notion abordée
<u>Indicateurs</u> Aire de répartition des espèces cibles Présence, abondance, tendance stable des espèces et de leurs habitats dans le périmètre élargi Cartographies	← Indicateurs jugeant de la pertinence écologique
<u>Ressources</u> Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), bases de données d'occupation du sol (EUNIS), Atlas des paysages, Trames Vertes et Bleues, listes d'espèces déterminantes des SRADDET, Natura 2000 et ZNIEFF, bases données de l'INPN, etc.	← Liste non-exhaustive de ressources à mobiliser

## 4. FONCTIONNEMENT DE LA GEPE

### 4.1 AFFICHAGE AUTOMATIQUE



Le nombre maximal de cible prévu par l'outil est de 8.

Si le projet de restauration contient plus de 8 cibles, l'évaluation devra se faire sur plusieurs fichier.

Certaines questions ou tableaux apparaissent ou non selon la réponse apportée aux questions précédentes.

C'est le cas des questions :

- 13 (en fonction de la réponse donnée à la question 4)
- 6,7,8, 18, 25 et 31 (en fonction du nombre de cibles indiqué à la question 5)
- 23 (en fonction des objectifs à long terme indiqués à la question 22)
- 30 (en fonction des habitats indiqués à la question 24)

Exemple :

Question 22 : Quel est l'objectif à long terme ? → Question 23 : Apparition du tableau des objectifs opérationnels correspondants à l'objectif opérationnel sélectionné

22. Quels sont les types d'objectifs à long terme du projet ?			
<p><b>Consigne</b> Les objectifs à long terme* doivent correspondre à l'un des "Type des mesures de compensation" du Guide d'aide à la définition des mesures ERC (2018) présentés dans le tableau VII p.44-45.</p> <p><a href="#">Lien vers le Guide d'aide à la définition des mesures ERC (2018)</a></p>	Type d'objectif à long terme	Double-cliquer si le projet est concerné ou mettre un "X"	Description
	C1 Création/Renaturation de milieux		
	C2.1 Restauration/Réhabilitation de tous types de milieux	X	
	C2.2 Restauration/Réhabilitation spécifique aux cours d'eau		
	C3.1 Evolution des pratiques de gestion par abandon total des pratiques antérieures		
	C3.2 Evolution des pratiques de gestion par simple évolution des pratiques antérieures		
D. Préservation/conservation d'un habitat, d'une espèce ou d'une fonction			

23. Quels sont les objectifs opérationnels* choisis pour atteindre les objectifs à long terme du projet ?	
<p><b>Consigne</b> Pour chaque objectif à long terme, sélectionner au moins un objectif opérationnel.</p> <p>Les objectifs opérationnels doivent correspondre à l'une des "Sous-catégorie de mesure de compensation" dans le Guide d'aide à la définition des mesures ERC (2018, Tableau VII p 44-45).</p> <p>Attention: les aménagements ponctuels (gîtes et abris artificiels) ne peuvent être considérés à eux seuls comme étant des mesures de compensation. Ils doivent être complémentaires à une autre mesure de restauration/réhabilitation (C2.1).</p>	
Restauration/Réhabilitation de tous types de milieux (C2.1)	
Objectifs opérationnels	Description
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	
Réponse	

Ensuite, certains tableaux s'affiche ou non selon la réponse donnée.

C'est le cas des questions : 20, 21, 24, 28 et 32.

Exemple :

Question 32 : sélection de la réponse "Oui" à la question "Le site est-il soumis à des aléas naturels ?" → Question 32 : apparition du tableau des exemples d'aléas naturels existants

32. Le site est-il soumis à des aléas naturels ? (incendies, érosion, etc.)	Réponse
<p><b>Consigne</b> Dans les mesures, ajouter toute mesure légale (OLD, DFCI...).</p> <p><b>Modalités de danger</b> Un avis favorable est donné s'il n'existe pas de menaces liées aux aléas naturels sur le sites.</p> <p>Un avis vigilance est donné si les menaces sont prises en charge dans le plan de gestion du site.</p> <p>Un avis danger est donné si les menaces liées aux aléas naturels ne sont pas détaillées ET/OU si la prise en charge est insuffisante ou inexistante.</p>	<p>Réponse</p> <p>Réponse</p> <p>Oui</p> <p>Non</p>

Oui		
Sélectionner les aléas correspondants et indiquer les mesures envisagées.		
Aléas	Commentaires	Mesures envisagées
Incendie		
Erosion		
Avalanches		
Réponse		
Réponse		
Réponse		

## 4.2 REMISE À ZÉRO DE L'OUTIL

Le bouton **REMISE À ZÉRO** présent en haut à droite de la partie 1. "Informations générales" de la grille, permet une remise à zéro de l'outil. Les réponses indiquées dans chacune des cellules sont supprimées et les menus déroulants sont réinitialisés.

Remarque : Indiquer en commentaires la version du dossier ainsi que les numéros de pages correspondant à chacune des questions

REMISE À ZÉRO

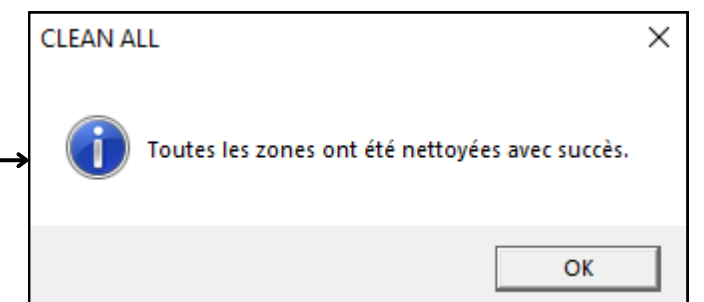
### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Acteurs impliqués	
Opérateur de compensation	
Porteur d'étude	
Service instructeur (DREAL, DDT...)	
Numéro de dossier (service de dossier de dossier Expertise, Fiche administrative...)	

1.2 Utilisation de la GEPE			
Date d'habilitation	Fonction de l'habilitant (service instructeur, Service d'étude, etc.)	Nom de l'habilitant	Contenu de l'habilitation

LEGENDE	
	Réponse à remplir manuellement
	Réponse aux champs de liste déroulante
	Zone de texte pour l'opérateur de compensation
	Zone de texte pour le service instructeur
	Cellule automatisée: ne pas modifier
	Renvoie à la feuille GLOSSAIF

Après avoir cliqué sur le bouton de remise à zéro, un message de validation s'affiche indiquant : "Toutes les zones ont été nettoyées avec succès". Ce message signifie que la remise à zéro a fonctionné et que la grille est réinitialisée et prête à être remplie à nouveau.



## 5. FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES

### 5.1 FEUILLE LISEZ-MOI

La feuille "LISEZ-MOI" est une feuille résumant les principales fonctionnalités de la grille.

Elle complète la notice sans la remplacer et permet une compréhension rapide pour une utilisation optimale de l'outil.

### 5.2 FEUILLE BILAN\_AVIS

La feuille BILAN\_AVIS est une feuille **totallement automatisée**.

Cette feuille présente un résumé des avis donnés pour chacune des réponses aux questions de la grille. Cela permet de visualiser en quelques secondes où se situent **les points forts et les points faibles du dossier**, les parties à modifier et/ou à compléter.

Un **système de renvoi** a été mis en place entre les feuilles BILAN\_AVIS et EVALUATION : en double-cliquant sur l'intitulé d'une question dans la feuille BILAN\_AVIS, on accède directement à la question correspondante dans la feuille EVALUATION, ce qui permet de visualiser rapidement la réponse apportée à cette question.

Lorsque le projet comporte plusieurs cibles, la réponse aux questions peut entraîner un avis contrasté selon les cibles. Dans la feuille bilan, c'est l'avis le plus défavorable qui sera présenté. Dans ce cas, la cellule est encadrée en noir.

Ensuite, une zone de texte, nommée "**Avis synthétique d'instruction**", permet aux services instructeurs de rédiger leur propre conclusion quant au dossier évalué.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	2. Superficie du site	4. Site morcellé ?	5. Identification des cibles	6. Connaissances associées aux cibles	7. Dynamique spontanée des cibles à l'état initial	8. Niveau d'enjeu des cibles	9. Connectivité écologique à l'état final	10. Représentation des cibles au sein du périmètre élargi	11. Pérennité des réservoirs de biodiversité du périmètre élargi	12. Connectivité écologique avec les réservoirs de biodiversité	13. Risque de barrière à la dispersion entre les unités (site morcellé uniquement)
	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance

2. CARACTÉRISTIQUES DU SITE	14. Les usages du site	15. Respect du principe d'additionnalité administrative	16. Pérennité pendant l'agrément	17. Pérennité après l'agrément	18. Méthode d'évaluation de l'état initial	19. Gain écologique potentiel du site	20. Présence d'espèces à enjeu à l'état initial	21. Impact sur le périmètre élargi Avis général	21. Impact sur le périmètre élargi Mesures envisagées
	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable

3. STRATÉGIE DE GAIN ÉCOLOGIQUE	22. Objectifs à long terme Accord avec les principes réglementaires	22. Objectifs à long terme Description	23. Objectifs opérationnels Faisabilité	23. Objectifs opérationnels Délais	24. Caractéristiques du site	25. Méthode de suivi du gain écologique	26. Méthode de calcul du gain écologique	27. Site témoin	28. Introduction d'espèces ou d'individus	29. Plan de gestion	30. Niveau d'intervention nécessaire
	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance	Vigilance	Danger	Favorable	Favorable	Favorable	Vigilance

4. MENACES	31. Influence du changement climatique	32. Menaces Aléas naturels	33. Menaces Internes au site	34. Menaces Externes au site
	Favorable	Favorable	Vigilance	Vigilance

Intitulé de la question : double-cliquer pour accéder à la question correspondante

Cellule encadrée en noir : la modalité la plus défavorable apparaît

## 5.3 FEUILLE RESSOURCES

La feuille RESSOURCE contient une liste non exhaustive de **documents mobilisables pour remplir la grille**. Elle permet un accès rapide aux différentes ressources via des liens qui renvoient directement vers celles-ci. Cette feuille est amenée à être enrichie et peut être complétée par les utilisateurs.

Documentations	Liens
Annuaire des Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN)	<a href="#">Annuaire CEN</a>
Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)	<a href="#">ABC</a>
Atlas des paysages	<a href="#">Atlas des paysages - carte interactive</a>
Bases de données d'occupation du sol (EUNIS)	<a href="#">Occupation des sols en France (CLC)</a>
Bases données de l'INPN	<a href="#">Données, référentiels et outils INPN</a>
Catalogue de Méthodes et Protocoles du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)	<a href="#">Guide technique de la base de données</a>
Classification EUNIS	<a href="#">Code EUNIS</a>

## 5.4 FEUILLE GLOSSAIRE

La feuille GLOSSAIRE présente une liste de **définitions des principaux termes utilisés dans la GEPE**.

Notion	Définition
Action écologique	Action/activité mise en œuvre pour obtenir un gain écologique (source : INRAE)
Additionnalité écologique	Une mesure de compensation est additionnelle lorsqu'elle génère un gain écologique qui n'aurait pas pu être atteint en son absence (source : <i>Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique</i> )
Additionnalité administrative	Les mesures de compensation doivent être additionnelles aux engagements publics existants en matière de protection de l'environnement (Plan National d'Action, instauration d'un espace protégé, programme de mesures de la directive-cadre sur l'eau, trame verte et bleue, etc.). Elles peuvent être complémentaires aux actions publiques (en se situant par exemple sur le même bassin-versant ou sur un site Natura 2000), mais ne peuvent pas s'y substituer (source : <i>Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique</i> )
Cible	Espèce, cortège d'espèces, habitat ou fonction visée par le projet et faisant l'objet d'unités de compensation, de restauration et de renaturation (UCRR).
Compensation écologique	Ensemble d'actions permettant de générer des gains écologiques visant à contrebalancer les dommages causés par la réalisation d'un projet qui n'ont pu être suffisamment évités ou réduits (source : INRAE).